



Rue de la Villette

> Remise en état de la voie

Février > juin 2017

La **Métropole de Lyon** va réaliser des opérations de remise en état de la voie pavée et de ses abords. Le dallage présente des dégradations importantes (ornières, bris de dalle). Il a été décidé d'intervenir pour sécuriser les déplacements automobiles, cyclistes, ainsi que les chemements piétons.

Ce chantier à proximité de la gare de la Part-Dieu concerne tous les usagers qui empruntent le site. Vous êtes invités à être vigilants dans vos déplacements et à suivre les itinéraires recommandés.

INCIDENCES PENDANT LE CHANTIER

Pour les cyclistes :

- La piste cyclable rue de la Villette est interdite dans les deux sens.
- Suivre la déviation sur site (piste bidirectionnelle, marquage en jaune) et adaptez votre vitesse aux abords de la place,
- Mettre pied à terre pour traverser les voies du tramway
- Les arceaux vélos devant la gare, rue de la Villette, seront démontés à partir du 1^{er} février. Prenez vos dispositions pour utiliser d'autres parkings vélos.
- Des arceaux vélos seront provisoirement installés à côté de la station Vélo'v.

LA MOBILITÉ DANS LA MÉTROPOLE

La Métropole de Lyon gère, entretient, exploite les voies et ouvrages pour que chaque usager puisse se déplacer sur des espaces publics sécurisés. Elle entreprend et anticipe l'aménagement de la ville de demain par la construction d'infrastructures multimodales majeures.

La Métropole de Lyon peut ainsi assurer une croissance harmonieuse de son territoire et se place au cœur des grands réseaux de transports nationaux et européens.

EN CHIFFRES



3400 km
de voies gérées par la
Métropole



8 327 560 m²
de trottoirs



1 600
carrefours à feu

La Métropole s'engage
POUR UNE VILLE PLUS MOBILE



Rue de la Villette

INCIDENCES PENDANT LE CHANTIER

Pour les usagers des taxis :

- Le service taxi est maintenu.

Fin avril :

- le lieu d'attente et de stationnement des taxis sera décalé de 50 mètres.

Fin mars et début mai :

- en raison de travaux de nuit, la station taxi sera fermée dès 22h00. Vous devrez utiliser la station place Béraudier.

Pour tous les usagers :

Vous empruntez un espace public très fréquenté aux abords d'un chantier. Les itinéraires cyclables et les cheminements piétons sont modifiés.

Cyclistes :

- adaptez votre vitesse, restez sur la piste provisoire et traversez pied à terre les voies du tramway

Piétons :

- respectez les cheminements, soyez vigilants lors de vos traversées.

Les accès à la gare de la Part-Dieu, aux commerces et aux immeubles sont maintenus.

CONTACT

Grand Lyon
04 69 64 51 00

La Métropole s'engage
////// POUR UNE VILLE PLUS MOBILE